



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des sports

COMITE REGIONAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES

AIN 01 – ALLIER 03 - ARDECHE 07 - CANTAL 15 - DROME 26 - ISERE 38 – LOIRE 42 – HAUTE LOIRE 43
PUY DE DOME 63 - RHÔNE 69 – SAVOIE 73 – HAUTE-SAVOIE 74

Siège social : Domaine de la Brunerie – 180 Boulevard de Charavines - 38500 Voiron

Mail : ligue.rhonealpes@petanque.fr

Réunion COMITE REGIONAL Auvergne Rhône-Alpes du 10 mars 2018

Membres présents :

Mmes V. BAJOLLET - M. CLEMENT - N. TRIVES - E. GOUGAT
Mrs L. ANGLADE - E. BAUDET - JP. CARTIER - M. CHANUT - P. CHIRAND - P. COMBES -
JC. DESBOUYS - R. EVRARD - P. GARREAU - A. KHALINI - N. MAISON - M. MORLOTTI - A.
ORTHALA - G. ROSSET - R. TARTRY - JY. THEARD - R. THOMET -

Membres excusés : Mme V. BERTRAND - Mrs C. ALIGNE - R. CASTANT

Présidents CD non élus : Mmes A. DAVID (CD01) - M. ROUX (CD42) –

CTFR : C. ARSAC

Présidents excusés : Mrs JP. PEROTTO (CD69) - E. DORIZON (CD74) – P. L'HERITIER (63) - J.
GOVIGNON représenté par JP. RAULIN

- Accueil

Le Président souhaite la bienvenue à chacun. Une minute de silence salue le départ accidentel de Michel FORT.

JJ. LAFFORGUE devait présenter les nationaux mais il a eu un souci de santé, heureusement sans gravité et il est sorti de l'hôpital hier soir. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

- Compte rendu Conseil des Comités et Conseil National

Notre Président est bref sur le Conseil des régions dans la mesure où il y a eu juste un débat sur le recrutement d'arbitres il s'agit d'un constat de carence dans la plupart des régions, pas de propositions efficaces.

Le port ou plutôt l'interdiction du port de « Jean Denim » a occupé les débats mais rien de concret donc respect intégral du règlement pour 2019 dans les épreuves qualificatives aux championnats de France dès les éliminatoires secteurs.

La suite est abordée dans l'ordre du jour.

- Calendrier Unique et ses conséquences sur le calendrier 2019

- De nombreuses discussions sur ce calendrier unique depuis quelques mois et que le Président Michel DESBOIS tient à mettre en place pour 2019.

- Pour information, le championnat triplète séniors aurait lieu en juin, ce qui permettrait aux champions de France de participer aux Nationaux et Internationaux de l'été en portant le maillot de Champion de France.
- Proposition de Rhône Alpes : Pourquoi ne pas bloquer les week-ends et que chaque CD organise le championnat de son choix ? Réponse négative des présidents de région.

Il faudra obligatoirement faire parvenir les résultats pour le mardi suivant et la sanction si le calendrier n'est pas respecté : pas de participation au Championnat de France.

- Il est précisé que :

Les équipes qualifiées aux Championnats de France sont issues des départements.

Les équipes qualifiées aux Championnats Régionaux sont issues des championnats départementaux.

Chaque compétition de Région ou et de Commission territoriale se déroulera avec 32 équipes.

- Dans la répartition des équipes séniors pour 2019, qui tiendra compte du nombre de licenciés, il est prévu de fixer un quota maximum par département et par région.
- Proposition du DTN, Jean-Yves PERONNET, sur les qualifications des jeunes en fonction du nombre de licenciés par catégorie :
 - Juniors : 80 équipes
 - Cadets : 120 équipes
 - Minimes : 144 équipes

Les régions ne sont pas favorables à ce projet et souhaitent conserver le nombre actuel de 96.

- Pas de calendrier unique pour les championnats des clubs.
- La FFPJP réfléchit à l'organisation d'un Championnat de France de tir de précision, hommes et femmes, qu'il faudra intégrer dans ce calendrier.

Proposition de Jean-Pierre CARTIER concernant la Commission Territoriale Rhône Alpes : le Championnat de Ligue Triplète JP, sera basé sur 8 équipes, soit 1 par Comité, il aura lieu le dimanche et sera complété avec une journée du CRC féminin (les 2 poules). Ce championnat deviendra ainsi plus attractif, et devrait donc trouver facilement un club pour l'organiser.

Calendrier des manifestations en Rhône Alpes

- Proposition d'un calendrier des manifestations en Rhône Alpes par Jean-Pierre CARTIER, il est approuvé à l'unanimité (joint au compte-rendu).
- Accord également pour organiser le Trophée des jeunes en doublettes à la place du doublette JP, soit le dimanche 16 juin pour 2019.

Le calendrier est joint en annexe.

- Commission Championnat des clubs

Le règlement intérieur, rédigé par la commission pour 2018, a été approuvé par le Comité de pilotage de la FFPJP.

La Commission Régionale s'est réunie le vendredi après-midi pour harmoniser les pratiques sportives et financières et ainsi établir le Règlement Intérieur applicable à partir de 2019.

Propositions de la commission :

- Inscription des équipes : 50€ pour les 2 territoires (avant l'Auvergne était à 30€)
- Horaires : organisation propre à Commission Territoriale
- Vétérans et jeu provençal :
 - Pour Rhône Alpes : qualification des champions départementaux
 - Pour l'Auvergne : par poule de 8, 4 qui restent et 4 qui descendent, remplacés par la montée des 4 champions départementaux
- Le nombre d'équipe :
 - Pour l'Auvergne : 24 séniors et 12 féminines. En réflexion... pour descendre à 16
 - Pour Rhône Alpes : 24 séniors et 12 féminines.
- Indemnisations :
 - Phase de poule : forfait modulé en fonction des distances (par tranche de 50 kms), 60cts du kms, ce qui ferait 30€ pour chaque tranche de 50 kms. Pour les jeunes, si le CRC se déroulent sur 2 jours consécutifs, le Comité Régional prend en charge la demi-pension pour 6 joueurs et 2 coaches maxi par équipe.
 - Pas d'indemnisation prévue pour les parties finales.
 - CNC Vétérans et Jeu Provençal : le club recevra l'indemnité fédérale, pas d'indemnisation du Comité Régional
 - CNC Jeunes : le club recevra l'indemnité fédérale. Le Comité Régional abondera l'indemnisation du même montant, soit 800€.

Budget prévisionnel pour les rencontres :

Pour l'Auvergne : Séniors et féminines : 5000€
Vétérans : 1500€

Pour Rhône Alpes, le calcul n'a pas été fait, mais le budget global 2019 sera inférieur à 2018.

CNC Jeunes et vétérans 2018 : il se déroulera à Saint Chamond du 23 au 28 octobre 2018. Michèle ROUX a obtenu l'accord de la mairie, elle aurait besoin d'informations complémentaires, le Président propose d'organiser une réunion de préparation de cette compétition.

Toutes les propositions sont validées par les membres du Comité Directeur.

- Propositions Commission des Finances

Dans un souci de simplification et d'équité entre les joueurs et les bénévoles, les propositions de modification de la note sur les indemnités aux Championnats de France, sont exposées aux membres :

a) Championnats de France Sénior

Pour les joueurs et les délégués, les hôtels, petits déjeuners et taxe de séjour sont réservés et payés directement par le Comité Régional.

Les suppléments pour les accompagnateurs (chambre, repas, petits déjeuners, taxe de séjour) sont à la charge de ceux-ci.

- Délégués :

Déplacement : (du domicile du délégué au lieu du Championnat) : calcul « Via Michelin » (Itinéraire conseillé, autoroute inclus, voiture familiale et 2 € le litre de carburant diesel)

Forfait de 150€ (dimanche midi compris)

Si le trajet est supérieur à 4h : Forfait 175€

Hôtellerie : (sur la base des nuits précédentes) et repas (max 25€) du dimanche soir sur justificatif si équipe qualifiée dimanche après midi

- Joueurs :

Déplacement : (du siège du CD au lieu du Championnat) : calcul « Via Michelin » (Itinéraire conseillé, autoroute inclus, voiture familiale et 2 € le litre de carburant diesel)

Repas : Si inférieur à 4h de trajet : forfait 75€/joueur
Si supérieur à 4h de trajet forfait 100€/joueur

Si qualification dimanche : 25€ pour le repas du dimanche midi.

Hôtellerie : (sur la base des nuits précédentes) et repas (max 25€) du dimanche soir sur justificatif si le joueur qualifié dimanche après-midi.

Les réservations des repas sont à la charge des délégués et joueurs.

Les paiements seront effectués par chèque à chaque joueur, le déplacement sera versé au capitaine d'équipe. Viendront en déduction les éventuelles réservations de repas.

b) Propositions d'ajout

Il est également proposé des modifications pour les réunions des commissions du Comité Régional :

- Remboursement sur la base de 0.30€/km + les frais d'autoroute pour une voiture par Comité Départemental.
- Si la réunion a lieu sur le matin ou la journée, le repas est pris en charge pour les participants à hauteur de 25€.
- Prise en charge du repas pour les Présidents de Comité invités, pour le même montant.

Après précisions sur certains points, les propositions sont acceptées.

Vu l'augmentation du prix de l'essence, il est demandé d'augmenter la base de remboursement au km.

Cela représente une somme trop importante qui n'a pas été budgétisée. Le trésorier propose de tenir à jour un tableau sur l'année pour faire un comparatif entre 0.30€, 0.35€ et 0.40€.

Cette simulation servira de base pour établir le budget 2019.

- Projet associatif et CNDS CONSEIL REGIONAL

L'an passé, la subvention de la Région valorisant le Projet Associatif s'élevait 8 000€. En 2017 nous avons touché que 2 000 € car notre Projet n'était pas encore établi. Pour 2018 le Comité a l'espoir de recevoir une bonne subvention car le projet a été validé par le DTN et le CROS.

L'annexe 1 du projet (programme de travail pour 2018) doit servir de document de travail au Comité Régional et à Christophe ARSAC en particulier.

- Organisation 2019 Calendrier Concours Inter, Nationaux etc.....

Délégations des Nationaux

14 et 15 juillet, Bellerive : Lucien ANGLADE
7 et 8 juillet, Yzeure : Michel CHANUT

Délégations CNC :

20 et 21 octobre à Bellerive : l'Auvergne se charge de trouver un délégué.

20 et 21 octobre à Nyons : Pascal CHIRAND

20 et 21 octobre à Andrézieux : CD42

6 et 7 octobre à BRON : Gilbert ROSSET

6 et 7 octobre à Nyons : Pascal CHIRAND

3 et 4 novembre à Rumilly : Eric BAUDET

3 et 4 novembre à Roanne : Noël MAISON

Représentant de l'Auvergne à Albertville au Championnat de France vétérans : Elisabeth GOUGAT

Il faudra aussi chercher un représentant pour le CNC vétérans et jeunes à Saint Chamond, au mois d'octobre.

Commissions des nationaux

Elles sont composées de :

Référent Comité Régional : Jean Jacques LAFFORGUE

Pour l'Auvergne : René TARTRY et Michel CHANUT.

Pour Rhône Alpes : Eric BAUDET, Jean-Jacques LAFFORGUE et Noël MAISON.

Les CR et Evaluations des concours Régionaux, Nationaux, Internationaux et Supranationaux de même qu'événementiels seront à transmettre à JJ LAFFORGUE référent de la région qui se chargera de la validation destinée à la FFPJP.

- Discipline. Présidents de séance

Pour rappel :

Au niveau de la région, la commission de discipline de Rhône Alpes juge les affaires de l'Auvergne et inversement.

Commission de discipline

Décision inappropriée dans le Rhône sur une équipe de 3 joueurs.

Rajout d'une équipe dans un championnat après le tirage, suite à une réunion de jury, ce qui est interdit.

Sanctions : 2 rappels à l'ordre pour 2 joueurs et 4 ans de suspension pour le 3^{ème}. Ce dernier a fait appel mais hors délai, ensuite il a fait un référé mais le juge l'a débouté et maintenant il convoque les 2 comités Rhône et Régional au tribunal pénal et réclame 1000€ par jour + 3000€ de dédommagement.

D'où l'importance de constituer très correctement les dossiers, avec les pièces justificatives et les courriers recommandés, ceci afin d'éviter les annulations pour vice de forme.

Le Président de la commission territoriale Rhône Alpes, de discipline :

Michel LACHIZE, avec, comme suppléants, Frédéric TRAMOY et Gilbert ROSSET.

Jean-Claude DESBOUYS souhaite connaître le Président et ses suppléants pour l'Auvergne car il a un dossier à remettre, ce jour, à un responsable.

Membres élus : Alain KHALINI et Patrice COMBES

Président proposé : Pierre MOULIER, il sera remplacé si besoin.

Patrice FORGES est rajouté sur la liste.

Il est demandé à Lucien ANGLADE de faire parvenir la liste complète des personnes avec leurs adresses à Jean-Claude DESBOUYS.

Le nouvel organigramme est joint au compte-rendu.

A la question de se faire assister par un cabinet d'avocat, il est répondu que, en cas de doute, Xavier GRANDE et Kévin GALLIER ont de bonnes connaissances juridiques et sont compétents pour accompagner les référents des commissions de discipline dans les dossiers délicats.

- Questions diverses

→ Réservations hôtelières

Roger THOMET demande à tous les CD de lui envoyer tous les noms des qualifiés afin qu'il puisse réserver des chambres nominatives et éviter ainsi les problèmes rencontrés l'an dernier. Il voudrait également connaître les dates de Championnat de chacun.

Il a également réservé 30 chambres au Congrès de Troyes, le même nombre que l'an dernier.

→ Remplacement de M. FORT

Election d'un nouveau membre au prochain Congrès pour remplacer Michel FORT. En attendant, Jean-Pierre RAULIN (trésorier du CD3) représentera l'Allier et sera invité systématiquement à nos réunions.

→ Christophe ARSAC

Son employeur est le Comité Régional, il est en relation avec les référents du territoire :

Pour la région : le référent des jeunes est Patrick GARREAU.

Pour les départements : il devra prendre contact avec le Président du Comité concerné et ensuite les référents désignés ainsi que les diplômés pour créer son équipe technique.

Son rôle :

- Détection des jeunes
- Formation des initiateurs
- Animation sur le territoire : scolaire, sport adapté, jeunes, centre aéré...
- Relais de la DTN

Il possèdera un véhicule de service.

Le Comité Régional déterminera les orientations du CTFR à partir des actions prioritaires ciblées sur proposition de chaque département.

Ses frais de déplacement seront mutualisés entre les Comités départementaux, les frais de restauration et d'hébergement seront à la charge du Comité bénéficiaire.

En cas d'intervention pour la DTN, ses frais seront refacturés à la DTN.

Projets :

- Pas de changement de nom : initiateurs, BF1, BF2, BF3 et éducateurs, bientôt le CQP.
- Recyclage pour tout le monde
- Aider à l'encadrement du sport adapté
- Développer le sport loisirs
- Animation dans les établissements pénitentiaires
- Proposition d'offres dans les entreprises
- Sélection jeunes et espoirs
- Développer les CDC, peu de jeunes participent à ce jour,
- Projet de féminisation de la pétanque

Pour 2019, les 12 départements réfléchissent à mettre en place le « tir de précision » homme et femme, et pourquoi pas chez les jeunes...

Il est souhaité que Christophe envoie, tous les mois, un compte-rendu succinct de ses activités et ses projets pour le mois suivant.

Formation BF1 de 2019 au niveau régional

1 - Formation

Par les Educateurs de la commission territoriale concernée.

2 - Examen

Examen sur la région pour l'ensemble des candidats.

Début de la Formation BF3 au mois de novembre.

Recyclage des anciens diplômés, avec une Formation à Distance sur internet. Les recyclages seront basés principalement sur la pratique.

Mise en place d'un CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) à l'automne.

Le prix des inscriptions aux formations va être augmenté, l'objectif est d'éliminer les personnes peu motivées.

→ Subvention Région

Demande de subvention avec 2 thèmes incontournables :

- a) Enfance en danger : affiche, sensibilisation des éducateurs et des écoles de pétanque.
- b) Lutte contre la radicalisation, laïcité : affiche sur la violence, incivilité, intervention dans les centres pénitentiaires et les établissements pour mineurs.

→ Site internet

Beaucoup d'informations sont présentes mais peu de compatibilité avec les smartphones. Il faut vraiment réfléchir à une modernisation de notre site.

Dans l'attente d'un nouveau site (2019-2020), JP. CARTIER propose de diffuser les résultats de l'Auvergne sur le site du Comité Régional, la majorité auvergnate présente est d'accord avec cette proposition.

Une personne référente sera chargée de cette communication. René TARTRY pour les CRC et chaque délégué pour les autres compétitions.

Il faudra envoyer à JP. CARTIER, les résultats des championnats avec la photo des vainqueurs dans les 48 heures afin qu'il les mette en ligne rapidement.

→ **Invitations**

Il faut penser à inviter les personnalités locales Région et Municipales à toutes les manifestations.

Pour Info :

Président commission régionale de discipline M LACHIZE

Instructeur discipline : Armand SALTRE

Bénévoles Cooptés : M. BLANC, JJ LAFFORGUE

La secrétaire adjointe

Véronique BAJOLLET



Le Président de Région

Jean-Yves THEARD

